



PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
tenue le 29 septembre 2020

Présences :

<u>Parents</u>			<u>Personnel de l'école</u>		
M ^{mes}	Stéphanie Bélisle	X	M ^{mes}	Andrée Dumoulin	X
	Véronique Sirois	X		Bianka Phipps	X
	Vanessa-Anne Coutu	X		Nancy Laplante	X
	Karine Bélisle	X		Michelle Rioux	X
<u>Substitut</u>			<u>Direction</u>		
M.	Marc-André Larivée	X	M ^{me}	Annie Bélanger	X

Ordre du jour

	Minutes
1. Constat du quorum et ouverture de la réunion	1
2. Nomination d'un(e) secrétaire et gardien du temps	1
3. Projet d'ordre du jour (adoption)	2
4. Questions du public	2
5. Procédure d'élection aux différents postes	2
6. Élection au poste de la présidence	2
7. Mot de la présidence	2
8. Élection d'une personne substitut au poste de la présidence	2
9. Nomination des représentants ou représentantes de la communauté	2
10. Consultation-Acte d'établissement	10
11. Autres points	
12. Levée de l'assemblée	

1	Constat de quorum et ouverture de la réunion à 19 h 05
2	Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien du temps Secrétaire : Annie Bélanger Gardien du temps : Annie Bélanger



PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
tenue le 29 septembre 2020

CE20-21/1	3	Projet d'ordre du jour (adoption) Il est proposé par : Michelle Rioux D'adopter l'ordre du jour du 29 septembre 2020
	4	Questions du public Aucun
	5	Procédure d'élection aux différents postes Explications données par la direction.
CE20-21/2	6	Élection au poste de la présidence Aucune élection nécessaire. Mme Stéphanie Bélisle est nommée par acclamation au poste de présidente.
	7	Mot de la présidence Elle remercie les membres.
CE20-21/3	8	Élection d'une personne substitut au poste de la présidence Aucune élection nécessaire. Mme Vanessa-Anne Coutu est nommée par acclamation au poste de substitut à la présidente.
	9	Nomination des représentants ou représentantes de la communauté Point reporté au CÉ du mois d'octobre
CE20-21/4	10	Consultation-Acte d'établissement Les membres du conseil d'établissement de l'école Village-des-Jeunes acceptent et demandent que le changement au niveau de l'acte d'établissement soit effectif à partir de l'année scolaire 2020-2021. L'ordre d'enseignement secondaire y est ajouté en raison de l'ouverture de l'école virtuelle au centre de services scolaire de la Seigneurie- des -Mille-Îles, et ce, du à la pandémie de la COVID-19. Le pavillon Jacques-Labrie deviendra le port d'attache de l'école virtuelle. Les membres ne veulent pas avoir de présence physique des élèves du secondaire au pavillon Jacques-Labrie. Si ceci s'avérait nécessaire, les membres désirent être consultés à nouveau.



École Village-des-Jeunes
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
tenue le 29 septembre 2020

		Adopté à l'unanimité
	11	Autres points Aucun
	12	Levée de l'assemblée à 19 h 25

Stéphanie Bélisle, présidente

Annie Bélanger, secrétaire

